

<https://www.amessi.org/procès-de-la-clinique-du-sport-les-prevenus-se-renvoient-la-balle-devant-des-victimes-lassées>



Procès de la Clinique du sport : Les prévenus se renvoient la balle devant des victimes lassées



- INFECTIONS NOSOCOMIALES
Date de mise en ligne : mercredi 7 octobre 2009

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

JUSTICE - Les parties civiles ont manifesté leur découragement en ouverture des audiences...

« J'ai perdu mon travail, ma maison, j'ai divorcé, je suis sous morphine quotidienne depuis onze ans, alors ce n'est pas ce procès qui va changer ma vie. » Au premier jour du procès de la Clinique du sport, Bernard Charles résume l'état d'esprit des victimes. Si l'émotion était présente, la lassitude l'était aussi chez les parties civiles. Elles n'étaient que six présentes sur douze, parmi la soixantaine de patients contaminés par la mycobactérie Xenopi.

Sommaire

- [Procès de la Clinique du sport : Les prévenus se renvoient la balle devant des victimes lassées](#)

Procès de la Clinique du sport : Les prévenus se renvoient la balle devant des victimes lassées



Bloc Opératoire

« Des excuses, ils avaient vingt ans pour en prononcer, s'ils le faisaient aujourd'hui, ce serait un peu théâtral », a ajouté Béatrice Ceretti, qui a vu sa vie « brisée » à 29 ans par une banale opération pour une hernie discale. Elle s'est dite « très émue de replonger aujourd'hui dans tout ce qu'on a enduré puis essayé de mettre de côté pour continuer à vivre ».

Une partie de tennis

De son côté, Abdellatif Lakhnati a exprimé sa « peur, après avoir attendu ce procès durant des années, d'assister à un match de tennis entre les médecins qui vont renvoyer la responsabilité à la clinique et la clinique qui va se défausser sur les médecins ».

Une partie de tennis qui s'est profilée au long de la première après-midi d'audience entre deux des trois chirurgiens.

Procès de la Clinique du sport : Les prévenus se renvoient la balle devant des victimes lassées

Accusé d'avoir réutilisé des kits d'intervention à usage unique, Didier Bornert, auteur de l'écrasante majorité des interventions mises en causes, a rappelé que c'est la clinique qui commandait les boîtes d'instruments.

« L'une des principales victimes de cette affaire, c'est Sagnet »

La présence en nombre suffisant de ces boîtes d'instruments est en effet posée. Pierre Sagnet, chirurgien et ancien directeur de la clinique, a assuré qu'il répondait aux demandes des praticiens. Après la révélation du drame, en 1997, il a cessé d'exercer.

« Ca m'a beaucoup marqué, ça m'était difficile de continuer après ça, je me demandais sans arrêt si je prenais la bonne décision », a-t-il raconté. Une confession qui a poussé son avocat à déclarer sans honte, à l'issue de l'audience : « l'une des principales victimes de cette affaire, c'est Sagnet ».

J. M. avec agence

Les prévenus

Pierre Sagnet, Didier Bornert et Patrick Béraud sont accusés d'avoir contribué, par négligence des règles sanitaires, à la propagation de la mycobactérie *Xenopi* dans le réseau d'eau de la clinique.

A tous trois, il est reproché des carences dans le protocole de stérilisation des instruments chirurgicaux.

Didier Bornert est également mis en cause pour avoir réutilisé des kits d'intervention à usage unique.

20MINUTES.FR